

# CONSEIL DE L'EUROPE

## Printemps 2020

### **I - Violence à l'égard des femmes et des filles avant, pendant et après COVID-19 : l'ombre de la pandémie à laquelle il faut s'attaquer**

Le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe ([GREVIO](#)) et les réseaux universitaires du Conseil de l'Europe (CEAN) présenteront un webinaire sur « La violence à l'égard des femmes et des filles avant, pendant et après COVID-19 » dans le cadre de la [Convention d'Istanbul](#) le 20 mai 2020.

Michele Nicoletti, ancien Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, introduira le webinaire. Parmi les principaux intervenants figureront Dubravka Šimonović, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, Nina Nordström, Présidente du Comité des Parties à la Convention d'Istanbul, Sara de Vido, Professeur agrégé, Université Ca 'Foscari, Venise, et Adriane van der Wilk, Expert sur la violence à l'égard des femmes en ligne et facilitée par la technologie. Marceline Naudi, Présidente du GREVIO, Université de Malte, Département du Genre et des Sexualités modérera le webinaire, qui sera [diffusé en direct](#) (10h00 à 11h45 CET) sur la page Facebook de la Direction Générale de la Démocratie.

Pour ceux qui ne pourront pas se joindre au webinaire, un enregistrement sera disponible sur le site web de la Convention d'Istanbul après l'événement.

### **II - Maintien des suspensions de maires dans le sud-est de la Turquie : déclaration du Président Knape**

En réaction à des informations faisant état de nouvelles **suspensions de maires** dans le **sud-est de la Turquie**, le **président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe, **Anders Knape**, a exprimé son inquiétude quant à la poursuite de la mise en péril de l'**autonomie locale** dans le pays.

"Même pendant l'actuelle pandémie COVID-19, qui a frappé très durement la Turquie, nous avons reçu des rapports sur la suspension continue des maires élus dans les collectivités du sud-est du pays et leur remplacement par des administrateurs nommés par l'Etat. En conséquence, un nombre important de municipalités concernées sont actuellement dirigées par des personnes nommées par l'Etat et non par celles qui ont été élues le 31 mars 2019. Comme je l'ai déjà dit en d'autres occasions, le recours excessif aux poursuites judiciaires contre les élus locaux et leur remplacement par des fonctionnaires nommés par l'Etat n'est pas seulement un affront à ceux qui défendent des élections libres et équitables, c'est aussi une menace grave et permanente pour le bon fonctionnement de la démocratie locale en Turquie".

"Suite aux élections locales de 2019, le Congrès a demandé un avis juridique de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe sur un certain nombre de décisions concernant les candidats élus et les maires prises après ce vote dans le sud-est de la Turquie et nous attendons avec grand intérêt la publication de cet avis", a conclu M. Knape.

## **Conférence internationale sur la participation civile à la prise de décision**

### **III- Quels sont les défis et les expériences innovantes pour assurer une participation civile véritable à la prise de décision ?**

Le fait d'augmenter le niveau de contribution de la société civile et des citoyens pour orienter les décisions publiques peut être un moyen de lutter contre les nouveaux défis auxquels sont confrontées nos démocraties représentatives, tels que la décorrélation entre les préférences des citoyens et les décisions prises par les pouvoirs publics ou la baisse de la participation électorale et de la confiance dans les pouvoirs publics.

La Présidence géorgienne et le Conseil de l'Europe convoquent une [Conférence internationale sur la participation civile à la prise de décision](#) les 6 et 7 mai 2020, afin d'identifier des expériences utiles et novatrices d'engagement civil réussi aux niveaux local, régional et national, et de mettre en valeur et promouvoir le travail unique du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

Cette conférence internationale devait initialement se tenir à Strasbourg le 6 mars 2020 et a dû être reportée en raison des restrictions liées au COVID-19. Dans le contexte exceptionnel actuel, cette hypothèse de base n'a pas changé, mais elle a gagné en pertinence. C'est pourquoi la présidence géorgienne et le Conseil de l'Europe ont décidé de maintenir cet événement important et particulièrement opportun dans le format en ligne proposé.

<https://www.coe.int/fr/web/civil-society/civil-participation-online-event>

### **IV- Rapport publié: Séminaire : «Du passé au futur : un espace civique vivant pour une démocratie vivante»**

La Conférence des OING est impatiente de partager avec vous le rapport avec les recommandations qui suivent le [séminaire « Du passé au futur : un espace civique vivant pour une démocratie vivante »](#), organisé à l'occasion de la Journée mondiale des ONG 2020.

Les diverses approches et formes d'activisme aident la société civile à être un acteur démocratique actif. Les ONG se font de plus en plus entendre et nous assistons à une évolution de la société civile traditionnelle. Dans ce contexte, nos rapporteurs ont identifié les points clés, les tendances positives et inquiétantes, puis les questions principales qui semblent nécessaires de traiter.

Les questions sont multiples, mais toutes attirent notre attention sur la nécessité de construire la confiance entre les mouvements de base, les mouvements civils et les ONG, sur la manière dont les institutions intergouvernementales des droits humains, les institutions indépendantes des droits de l'homme et les ONG peuvent soutenir les citoyens, les militants et les organisations visés par les campagnes de diffamation à travers l'Europe et le rôle que le secteur de la société civile devrait jouer dans l'avenir de l'Europe.

Nous remercions nos chers invités, excellents orateurs et ONG, pour leur participation et leur courage pour aborder de nombreuses questions sensibles et pertinentes. Nous remercions tous les supporters qui nous ont aidé à faire de cet événement un véritable succès !

L'enregistrement complet du séminaire est disponible sur la [page Web de l'événement](#) avec quelques interviews et d'autres ressources.

[Rapport: séminaire « Du passé au futur : un espace civique vivant pour une démocratie vivante »](#)

*Brigitte LE GOUIS Représentante ECICW/CECIF*